

# Projet de la Commission européenne : interdire dès 2027 le chauffage au bois

écrit par Maxime | 17 février 2025





**Les hausses du prix et des taxes sur le gaz et l'électricité ont conduit nombre de Français à réactiver leurs cheminées, investir dans un poêle à bois.**

<https://resistancerepublicaine.com/?s=chauffage+au+bois>

Dans les départements ruraux forestiers, où l'immobilier est accessible, il n'est pas rare d'avoir de grands jardins dont une partie constituée de bois. Certains Français vivent ainsi en autarcie et coupent eux-mêmes le bois qui les chauffe. Ils sont bien plus nombreux qu'on peut le penser. Ils coupent aussi parfois du bois des forêts pour passer l'hiver.

Inéluctablement, dès lors que le Parlement a fait exploser le prix du gaz et de l'électricité, les Français pouvant se chauffer au bois étaient incités à le faire et qu'importent les considérations pseudo-écologistes.

Pour vivre dans un tel département, cela fait déjà quelques années que j'ai pu remarquer le matin que l'air était chargé, saturé en particules fines. Les cheminées ont repris du service et on fait brûler un peu tout et n'importe quoi, même des résineux. C'est dangereux pour les conduits qui vont s'encrasser, on va avoir de plus en plus d'incendies mais tout cela est dû à la Macronie et l'Union européenne qui ne comprennent pas que des gens ayant des petits moyens ne peuvent plus payer le gaz devenu hors de prix à cause du conflit ukrainien et de la volonté de tondre des oeufs, à savoir les citoyens se chauffant au gaz ou à l'électricité, en les taxant à mort au nom de l'écologie punitive.

**Leur connerie se retourne contre eux car le gaz et l'électricité étaient « propres ». Maintenant avec le bois, on respire un air moins pur mais au moins cela permet à des gens de pouvoir se chauffer dignement et de faire face à la guerre que la Macronie nous a déclarée.**

Pour les bourgeois bureaucrates, cela ne peut plus durer. Les Français doivent se soumettre de force et se résigner à se priver encore davantage, à aller vivre dans un habitat collectif en colocation avec des migrants et autres assistés pour arriver à joindre les deux bouts.

**Il est projeté d'interdire le chauffage au bois, qui ne sera autorisé qu'à des conditions draconiennes, ce qui revient à une interdiction pour la majeure partie de la population...**

Sans doute que certaines personnes se chauffent au bois aussi non pas par manque de moyens financiers mais pour le charme du chauffage à l'ancienne, la convivialité du feu, un élément potentiellement destructeur mais aussi fort de régénération symbolique.

Comment peut-on nous priver du feu, qui a traversé les siècles, les millénaires, depuis l'homme préhistorique ? Ces gens veulent nous déshumaniser, ni plus ni moins, à petit feu...

**Déshumaniser, un projet partagé avec les nazis qui avaient ouvert les camps de concentration pour déshumaniser et exterminer.**

Voir le feu crépiter ravive l'âme, suscite la joie, ranime l'esprit, non sans quelque nostalgie. Le feu qui crépite accompagne aussi l'hiver comme saison chargée de poésie. C'est l'art de vivre, tout simplement.

Que des gros mots pour la bourgeoisie bruxello-macroniste, les dégénérés woke-islamo-écolo...

Comme d'habitude, ce sont les pays de l'Est qui montent aux créneaux. Les Français se laisseront-ils faire, encore une fois ?

### [Le chauffage au bois interdit en 2027 grâce à une nouvelle norme européenne ?](#)

*La Commission européenne planche sur les futures normes pour les moyens de chauffage au bois. Un projet devait être présenté à Bruxelles le 12 février. Mais elle a été la cause d'un certain émoi, voire d'une certaine panique, notamment en République tchèque.*

*Et pour cause, le projet prévoit des normes si strictes qu'elles conduisent certains à envisager une disparition pure et simple des poêles ou des chaudières à bois dès 2027. La levée de boucliers fut vive, particulièrement en Allemagne et en République tchèque. Là-bas, les représentants de la filière ont avancé que*



les nouvelles normes sortiraient du marché la grande majorité des modèles de poêles à bois disponibles et pourraient conduire à une hausse importante de leur prix.

Par ailleurs, une autre exigence est sous le feu des critiques : celle d'équiper les systèmes de chauffage au bois de systèmes de régulation automatique. Une telle exigence ne permettrait plus à ces systèmes de fonctionner sans électricité – un avantage certain pour ceux qui vivent dans des zones où le réseau électrique est insuffisamment robuste, et qui craignent les conséquences de coupures de courant en hiver. Et qui considèrent un poêle au bois comme une solution de secours.

### **Un projet qui a rencontré une vive opposition**

Le ministre de l'Industrie et du commerce de la République tchèque, Lukáš Vlček, s'est opposé à ces propositions de nouvelles règles : « Notre objectif est que la politique verte européenne corresponde aux développements technologiques et n'ait pas d'impact disproportionné sur les portefeuilles des ménages et des entreprises tchèques. [...] Nous ferons pression pour que la proposition soit révisée et corresponde aux possibilités réelles. ».

Cette opposition fut suffisante pour que la Commission européenne reporte la réunion du 12 février, le temps de réaliser « un travail technique supplémentaire nécessaire ». « L'interdiction controversée des poêles à bois est reportée » titre Euractiv. Rappelons que le chauffage au bois est dans le collimateur de l'UE du fait des risques sanitaires liés au monoxyde de carbone et aux fumées, causes d'asthme et d'autres maladies pulmonaires.

*Le report du projet par la Commission européenne reste un soulagement pour ceux qui estiment que des normes trop sévères auraient un impact très négatif sur les moyens de chauffage des ménages disponibles aujourd'hui, ainsi que, dans une plus large mesure, sur la transition énergétique. L'eurodéputé allemand Peter Liese déclare ainsi : « Pour nous, les systèmes de chauffage à la biomasse sont une partie importante de la transition énergétique. »*

<https://www.revolution-energetique.com/le-chauffage-au-bois-interdit-en-2027-grace-a-une-nouvelle-norme-europeenne/>